

Mars 2019

PROFESSION **Recycleur**

**l'Officiel des Déchets**

Semaine N°12 – Mercredi 20 mars 2019 – N°1266

*En 2018, Profession Recycleur a ouvert ses colonnes à une cinquantaine de professionnels du recyclage et de la récupération, qui ont été autant de contributions partagées avec ses lecteurs. Le dialogue continue bien évidemment en 2019.*

*Si vous aussi souhaitez vous exprimer, contactez Christine Lairy à l'adresse [christine.lairy@metaltribune.com](mailto:christine.lairy@metaltribune.com) ou au 02 99 85 47 62.*

**Eric Chappard, Président de Recyf**

**Une spécialité : la séparation des fines de métaux**



**E**ric Chappard et sa société

Recyf sont un acteur important dans la valorisation des métaux non ferreux contenus dans les matériaux issus des centres d'incinération des déchets ménagers. Cet innovateur s'est fait une spécialité de la séparation des métaux non ferreux contenus dans les petites fractions. Il était déjà le dirigeant de la société Mag Pro qu'il a créé en 2002 au sein de laquelle il a développé des extracteurs de métaux dont une machine elliptique à courant de Foucault.

*« Je me suis toujours intéressé en priorité à ce que les autres ne faisaient*

*pas ou pas encore. Je pense avoir été un précurseur sur l'extraction des petits métaux non ferreux voilà une quinzaine d'années. L'offre aujourd'hui est abondante de machines à courant de Foucault, ce qui n'était pas le cas à l'époque »*

Après la cession de sa société au groupe Mtb en 2015, il ouvre un cabinet de conseil Vect destiné à l'étude, la réalisation, la modification de process ou de machines pour la valorisation et le tri des métaux. Il accompagne ainsi des industriels, des collectivités et des organismes publics.

### **De nouvelles idées**

De nouvelles rencontres professionnelles le conduisent à exploiter ses nouvelles idées et il n'en manque pas. Il crée donc Recyf fin 2016 et consacre

une année pour la conception et la mise au point d'une ligne industrielle.

*« J'ai travaillé pendant des années au développement de machines à courant de Foucault pour extraire des métaux issus, entre autres, des mâchefers d'incinération explique-t-il. La séparation s'effectue presque exclusivement par voie humide, par flottation. Lorsqu'il s'agit de toutes petites fractions de métaux, la déperdition est importante. »*

La société a commencé à travailler sur les incinérés car la demande est forte à mesure que les exigences de valorisation s'accroissent et que les accueils en centre de stockage régressent. Tous les ans plusieurs sites de traitement des mâchefers s'équipent de matériels d'extraction des matériaux fins. L'amélioration du traitement passe selon le dirigeant ingénieur par la voie sèche afin d'extraire des métaux à partir de quelques microns jusqu'à des tailles inférieures à 8 µm. Ces métaux achetés par la société sont en mélange au sortir des plateformes de maturation des mâchefers. Un premier tri sommaire a été réalisé mais l'ensemble est encore composé de 30 à 70 % d'intrus, essentiellement des fractions minérales.

### **Un gisement de 3,5Mt**

Le gisement annuel des mâchefers est estimé en France à plus de trois millions et demi de tonnes provenant des usines d'incinération des ordures ménagères. La maturation et le traitement sont réalisés sur quelque 70 plateformes réparties sur l'hexagone. De ces volumes les métaux non ferreux représentent entre 1 à 2 % soit un potentiel de quelque 60 000 à 90 000 tonnes. RECYF est devenu, en moins de trois années, un acteur majeur du tri des métaux non-ferreux issus de la filière et il valorise 99,9 % de ce qui entre dans son installation. Le reste est cependant valorisable précise Eric Chappard car son entreprise valorise 99,9 % de ce qui entre dans l'installation. Le marché est en rapide progression

ce qui a conduit la direction à devoir agrandir son site de production et à rechercher de nouveaux locaux.

### **Nouvelle installation**

*« Nous sommes situés depuis janvier 2019 au centre de la France, sur l'axe A89 A72 à 3 kilomètres de l'échangeur. Nous ne pouvions pas être mieux placés »* dit-il en souriant.

Le chef d'entreprise a trouvé un site de quelque 10 000 m<sup>2</sup> dont 6 000 m<sup>2</sup> de bâtiments à Balbigny (Loire) qui abritent l'ensemble des machines et autorisent l'entrée des camions pour les opérations de déchargement/